

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2026

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoirs : 1
Absents excusés : 1

Date de convocation : 08 juin 2026

Étaient présents : Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Lise BONIFAZZI ; Mme Anne-France COLNAT ; M. Geoffrey FOURNY ; Mme Annabelle GAUDINOT ; Mme Justine KREMER ; M. Pierre MAGRA ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Catherine LÉCUYER ; M. Patrice PIOVAN ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : M. Philippe FAVRE-MONNET a donné procuration à Mme Annabelle GAUDINOT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 13 avril 2026.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DÉLIB : 5.7-029/2026 : DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA CLECT

La Commission Locale d'Évaluation des Charges transférées (CLECT) a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et l'EPCI.

Cette Commission doit être composée d'au moins un représentant de chaque Conseil Municipal. Le nombre total de membres de la CLECT est libre, à minima il sera égal au nombre de communes membres.

Aussi Madame Le Maire propose de procéder à la désignation au sein du Conseil Municipal de deux représentants : un titulaire, un suppléant.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter à main levée.

Se porte candidat pour être membre titulaire : Madame Nathalie ROUSSEAU

Se porte candidat pour être membre suppléant : Madame Karine WEBER

Sur proposition de Madame Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la délibération du 9 juillet 2020 de Rives de Moselle, portant création d'une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) ;

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20260615-2026DEL029-DE
Reçu le 17/06/2026



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR

Considérant que le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de procéder au vote à main levée pour la nomination du représentant titulaire et du représentant suppléant à la CLECT ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- **DE NOMMER** Madame Nathalie ROUSSEAU, membre titulaire ;
- **DE NOMMER** Madame Karine WEBER, membre suppléante.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 16 juin 2026
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20260615-2026DEL029-DE
Reçu le 17/06/2026

